

## **L'AVENIR ENSEMBLE SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES**

### **EXERCER LA DEFENSE DES INTERÊTS DE NOTRE VILLE**

Notre ville fait partie de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire (CAMG) qui regroupe 20 communes et compte 108 133 habitants.

La CAMG dispose de compétences obligatoires ou optionnelles définies par la loi et détermine de plein droit, à la place des communes qui la composent, les grandes orientations de son territoire. Aménagement, développement économique, logement, sécurité, aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets, environnement et cadre de vie, eau, assainissement, équipements culturels, sportifs et action sociale sont de son ressort.

Ces sujets qui impactent notre vie quotidienne et notre développement sont donc déterminés par la CAMG. Notre maire, membre du Bureau Communautaire et vice-président transports et déplacements dispose avec le président de la CAMG d'un pouvoir de décision. Mais qui nous représente aujourd'hui car Monsieur Vouriot est absent depuis le mois de mai aux Conseils et Bureaux communautaires alors qu'il était pourtant bien présent à toutes les manifestations de la ville et qu'il a convoqué par 3 fois le conseil municipal de mai à septembre ?

Vos élus de l'AVENIR ENSEMBLE

Claude Verona, Sandrine Bize, Philippe Déré, Violette Baudoux, Eric Combe, Marie-Paul Gueye et Philippe Gabillot